Soixantième année. - N ° 203 A Jeudi 22 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4588

30 – GARD

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NÎMES

Extrait de jugement

Date : 21 octobre 2025.
Autre jugement et ordonnance.
RCS non inscrit.
SDC 22 RUE DES LOMBARDS.
Forme : syndicat de copropriété.
Activité : non précisée.
Adresse : 22, rue des Lombards, 30000 Nîmes.
Complément de jugement : Ordonnance de désignation d'un administrateur provisoire COPROPRIETE 22 RUE DES LOMBARDS 30000 NIMES. Par ordonnance en date du 10 octobre 2025, Madame la Présidente du tribunal judiciaire de Nîmes a désigné la SELARL AMAJ représentée par Maître Antoine MANENT demeurant 110, impasse Jon Locke, 34470 PEROLS, en qualité d'administrateur provisoire de la copropriété, 20, rue des Lombards, 30000 Nîmes, au visa de l'article 29-1 de la loi du 10 juillet 1965. N° RG : 25/00387